

ADAMA

AIDE AU DÉVELOPPEMENT À MADAGASCAR ET AU MALI



Février 2016

20 ANS !

Après les 15 ans d'ASA et les 30 ans d'Aïna, c'est en effet notre tour de fêter notre vingtième anniversaire, puisque ADAMA est née *officiellement* le 24 avril 1996 au 49, rue Jeanne d'Arc à Saint-Mandé.

Et, bien sûr, la première pensée qui nous vient à l'esprit, c'est celle de la gratitude.

Gratitude pour vous, adhérents et donateurs, dont la confiance et le soutien ne se sont jamais démentis. Et ne se démentent toujours pas, nous l'avons souligné lors de notre assemblée générale du 28 novembre 2015 : même si, hélas, le nombre de donateurs diminue car de vieux amis nous quittent, le montant des dons reste stable et permet de maintenir notre budget annuel autour des 20 000 € nécessaires.

MONTÉE HUMAINE

A partir de là, chacun pourra apprécier la contribution que, sur 20 ans, nous avons apportée aux trois projets que nous soutenons. Mais là n'est évidemment pas l'important.

L'important c'est que notre soutien n'a pas été vain et a participé à la *montée humaine*, comme disait le Père Lebreton, de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants.

Et cela continue : la 19^{ème} promotion de familles s'est installée dans son village sur la concession d'ASA, au Mali le nombre des écoles dont nous appuyons le fonctionnement est passé de deux à huit et le Centre AÏNA poursuit sa longue route même si le décès de Bako, sa directrice, a provoqué quelques flottements. Mais grâce à la disponibilité d'André Julian et de sa fille Chantal Couzineau, une mission de soutien moral et institutionnel a été possible et, comme ils nous l'ont expliqué à l'A.G., les choses devraient rentrer dans l'ordre.

JUSQU'À QUAND ?

Et si cela continue... il nous faut continuer nous aussi ! Bien sûr – c'est une des vertus des anniversaires – on est en droit de se poser la question : " jusqu'à quand ?". Et de la poser à nos amis car il y va de leur responsabilité : " jusqu'à quand aurez-vous besoin de notre aide et quand serez-vous à même d'assumer votre prise en charge ?".

Mais on voit bien que si la question doit être posée, il n'y a pas de réponse rigoureuse possible. La seule rigueur doit être celle exercée dans la gestion des ressources et l'évaluation des résultats. Or, **les résultats sont là**, globalement et ponctuellement.

Globalement, la pauvreté recule significativement en Afrique et la croissance économique se confirme d'année en année.

Ponctuellement, l'autonomisation des familles progresse à Madagascar et la scolarisation se développe au Mali avec une remarquable responsabilisation des comités de gestion communaux qui mettent en place des activités génératrices de revenus pour cofinancer leurs écoles.

Sachant que dans les conditions difficiles propres à ces pays – sans parler du contexte international – ce n'est jamais gagné. Mais la condition pour que ce le soit un jour est que les acteurs de terrain se sentent toujours encouragés.

ET COMMENT ?

Donc, on continue ! Mais comment ?

Car il ne faut pas se leurrer, les générations du Papy Boom s'amenuisent et si, de 20 ans en arrière, on se projette 20 ans en avant... les rangs risquent d'être clairsemés !

Donc il faut renouveler. Les personnes et les méthodes.

Quant aux personnes, nous avons dans l'association un petit noyau de jeunes qui restent fidèles, même s'ils ne sont pas toujours, pour de multiples raisons, physiquement présents.

Nous allons essayer d'activer ce noyau et de l'élargir. Pour cela, nous vous proposons de tenter, avec l'aide de la toute nouvelle brochure ci-jointe, **une opération de parrainage**.

Vous adresser à quelqu'un de plus jeune de votre entourage ou de votre famille en lui disant : *"Voilà, je soutiens depuis 20 ans cette association et j'aimerais que la relève soit assurée... Si tu es d'accord, je t'offre une adhésion symbolique, pour voir, t'intéresser et puis tu jugeras..."*.

De notre côté, nous nous chargeons de faire un courrier spécial à ces jeunes nouveaux adhérents pour leur expliquer notre action et nos attentes.

Car il y a de la disponibilité et de la générosité dans les jeunes générations.

Une grande enquête, publiée récemment, le montre : la générosité des moins de 30 ans est proportionnellement plus élevée que celle des plus de 70 ans... Donc les jeunes "donnent" dans tous les sens du terme, mais ils donnent autrement : plus ponctuellement, en ligne... etc.

Il faut donc aussi changer nos méthodes et c'est ce que nous allons faire en rénovant, avec le concours de spécialistes, nos outils de gestion et de communication.

JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Ce sont quelques idées... Si vous en avez d'autres et de meilleures, nous sommes preneurs : mises ensemble, elles formeront notre bouquet d'anniversaire...

Car, en attendant et en espérant le renouvellement, nous allons déjà commencer par fêter dignement nos 20 ans en donnant un peu plus de festivité à notre prochaine rencontre : repas malgache, musiciens, film, voyage-découverte...

Nous vous préciserons cela prochainement mais retenez dès maintenant la date:

le Samedi 26 Novembre.

MERCI encore de votre fidélité !

**Pierre CHALVIDAN avec Dominique et tous les membres du Bureau :
Daniel CROMBE, Françoise FLOT, Patrice GUERRINI, André JULIAN, Xavier PETIT**

PS : Si vous avez effectué un don en 2015, vous trouverez ci-joint votre reçu fiscal. N'hésitez pas à nous signaler toute erreur ou omission. Merci.



Appel à cotisation — 2016



AIDE AU DÉVELOPPEMENT À MADAGASCAR ET AU MALI



Compte tenu de la diversification de nos actions, nous vous offrons la possibilité d'affecter vos dons.

Pensez à la formule du prélèvement automatique mensuel ou trimestriel.

Elle est simple, permet d'étaler les contributions et nous garantit une stabilité.

Adama délivre des reçus fiscaux donnant droit à réduction d'impôts.

Cette réduction est égale à 66 % de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Pour exemple, lorsque vous donnez : 100 €, Il vous en coûte : 34 €

MERCI de répondre dans les meilleurs délais et de joindre ce bulletin.

/ Chèque à l'ordre d'ADAMA. * Sans email, nous vous serions reconnaissants d'envoyer 3 timbres.

A renvoyer à **Françoise FLOT,**

49 rue Jeanne d'Arc 94160 SAINT-MANDÉ

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement :

NOM / PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL :

EMAIL* :

J'adhère ou je renouvelle mon adhésion à l'Association ADAMA et verse:

30€ demi-tarif pour les étudiants 60€ 100€ **Autre :**

Je souhaite que ces sommes soient prioritairement affectées à :

Centre de Promotion AÏNA à Manakara

Aide aux Sans-Abri à Tananarive

Aide à la Scolarisation des Enfants du pays Dogon

Je parraine :

NOM

EMAIL :

ADRESSE

Je ne renouvelle pas mon adhésion et ne souhaite plus recevoir les courriers d'ADAMA.

Fait à :

le :

Signature :